Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Chiffre d'affaires	95 599 256	85 528 323
Autres produits d'exploitation	422 560	622 428
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**96 021 816**	**86 150 751**
Achats consommés	72 699 101	65 215 158
Charges de personnel	8 556 760	7 530 108
Autres charges d'exploitation	4 685 566	4 543 004
Impôts et taxes	969 161	958 736
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	1 578 208	1 555 242
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**88 488 796**	**79 802 248**
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dot. aux amort et dep. EA	**7 533 020**	**6 348 503**
Dotations amortissements et depréciations des écarts d'acquisitions		
RESULTAT D'EXPLOITATION après dot. aux amort et dep. EA	**7 533 020**	**6 348 503**
Charges et produits financiers	-403 130	-214 944
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	**7 129 890**	**6 133 559**
Charges et produits exceptionnels	2 857 225	-11 841
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	**9 987 115**	**6 121 718**
Impôts différés	-79 564	18 563
Impôts sur les résultats	2 553 510	1 568 478
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	**7 513 169**	**4 534 677**
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0
Dot/Reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**7 513 169**	**4 534 677**
Intérêts minoritaires	32 752	12 253
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	**7 480 417**	**4 522 424**
RESULTAT PAR ACTION GROUPE (1)	*787*	*476*

(1) SAS LUNADIS : 9 500 actions

DocuSign Envelope ID: 57DD7AA8-6F6D-47A6-8122-C581FAB28E17

LUNADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 9.500 euros
Siège social : 1750 Chemin Saint Bernard
06220 VALLAURIS
R.C.S. ANTIBES 789 123 148

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MAI 2024
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation du groupe, au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, dont notre Société est la société mère consolidante, et soumettre à votre approbation les comptes consolidés de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des Co-Commissaires aux comptes.

I – PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DE SES RESULTATS

1. Activité et résultats du groupe au cours de l'exercice écoulé

Nous vous rappelons que l'ensemble constitué par la société LUNADIS et VAL MURS qu'elle contrôle dépassant deux des trois seuils définis par l'article R. 233-16 du Code de commerce, la société LUNADIS, tête de groupe, est tenue d'établir et de publier des comptes consolidés, conformément aux articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce.

Nous vous présentons ci-après les comptes consolidés, établis selon les normes françaises applicables.

Le chiffre d'affaires HT réalisé par le groupe au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, s'élève à 95.599.256 euros contre 85.528.323 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 11,77% par rapport à l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 422.560 euros contre 622.428 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, le total des produits d'exploitation ressort à 96.021.816 euros contre 86.150.751 euros pour l'exercice précédent.

Parallèlement, les charges d'exploitation du groupe se sont élevées à la somme de 88.488.796 euros contre 79.802.248 euros l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 10,89% par rapport à l'exercice précédent.

Elles sont notamment composées des postes suivants :

DocuSign Envelope ID: 57DD7AA8-6F6D-47A6-8122-C581FAB28E17

- Le poste *« Achats consommés »,* pour 72.699.101 euros
 contre *65.215.158 euros l'exercice précédent,*

- Le poste *« Charges de personnel »,* pour 8.556.760 euros
 contre *7.530.108 euros l'exercice précédent, étant précisé que l'effectif moyen du groupe s'élève à 211 contre 207 personnes l'exercice précédent,*

- Le poste *« Impôts et taxes »,* pour 969.161 euros
 contre *958.736 euros l'exercice précédent,*

- Le poste *« Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation »,*
 pour 1.578.208 euros
 contre *1.555.242 euros l'exercice précédent,*

Après prise en compte d'autres charges d'exploitation de 4.685.566 euros, le résultat d'exploitation du groupe est bénéficiaire de 7.533.020 euros contre un résultat d'exploitation consolidé bénéficiaire de 6.348.503 euros l'exercice précédent.

Le résultat financier du groupe est négatif de 403.130 euros contre un résultat financier négatif de 214.944 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant des entreprises intégrées ressort à 7.129.890 euros contre 6.133.559 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel consolidé bénéficiaire de 2.857.225 euros, d'un impôt sur les résultats de 2.553.510 euros, et d'impôts différés de -79.564 euros, le résultat net de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2023 se traduit par un bénéfice de 7.513.169 euros contre un bénéfice de 4.534.677 euros pour l'exercice précédent, étant précisé que :

- Le résultat net part du Groupe s'élève à 7.480.417 euros,
- Le résultat net quote-part des minoritaires s'élève à 32.752 euros.

2. Evolution récente et perspectives d'avenir

Le groupe entend poursuivre son développement commercial dans le domaine de la grande distribution.

II. INFORMATIONS LEGALES

Comme les dispositions légales nous en font obligation, nous vous donnons ci-après un certain nombre d'informations :

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes consolidés au 30 novembre 2023 du Groupe LUNADIS sont établis conformément aux normes comptables françaises.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

Les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

DocuSign Envelope ID: 57DD7AA8-6F6D-47A6-8122-C581FAB28E17

La société LUNADIS a pris le contrôle de sa filiale par l'acquisition de 99,04% des parts sociales de la société VAL MURS le 29 novembre 2018.

La société VAL MURS arrête ses comptes au 31 décembre. A chaque clôture des comptes consolidés, une situation comptable est établie reprenant la période du 1er décembre au 30 novembre correspondant à l'exercice de la société consolidante.

PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, la société LUNADIS et sa filiale ont poursuivi leur développement et n'ont pas rencontré de difficultés particulières.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Compte tenu des activités du groupe, nous n'avons rien de particulier à signaler.

ACTIVITE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU COURS DE L'EXERCICE

- **LUNADIS,** société mère consolidante.
 Elle a réalisé au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023 :
 - Un chiffre d'affaires HT de 95.599.256 euros contre 85.528.323 euros l'exercice précédent.
 - Un bénéfice de 4.031.272 euros contre 3.265.483 euros l'exercice précédent.

- **VAL MURS,** détenue à 99,04 % par LUNADIS.
 Elle a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :
 - Un chiffre d'affaires HT de 2.872.843 euros contre 2.738.359 euros l'exercice précédent,
 - Un bénéfice de 1.166.461 euros contre 3.467.570 euros l'exercice précédent.

ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET LE SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

Au 30 novembre 2023, les dettes financières nettes consolidées ressortent à 7.012.256 euros.

INDICATIONS SUR L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe n'utilise aucun instrument financier.

DocuSign Envelope ID: 57DD7AA8-6F6D-47A6-8122-C581FAB28E17

PRETS CONSENTIS PAR LES SOCIETES DU GROUPE A DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES ELLES ENTRETIENNENT DES LIENS ECONOMIQUES

Conformément aux dispositions des articles L.511-6.3bis et R.511-2-1-3 du Code monétaire et financier, nous vous informons que les sociétés du groupe LUNADIS n'ont pas consenti de prêts à des sociétés avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques.

III - PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Après lecture du présent rapport et du rapport des Co-Commissaires aux comptes, nous allons soumettre à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice tels qu'ils vous ont été présentés.

Le Président
M. Francis MASTIO

DocuSigned by:
6972F5E4D10C428...

DocuSign Envelope ID: 57DD7AA8-6F6D-47A6-8122-C581FAB28E17

LUNADIS

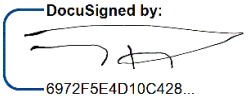
Société par Actions Simplifiée au capital de 9.500 euros
Siège social : 1750 Chemin Saint Bernard
06220 VALLAURIS
R.C.S. ANTIBES 789 123 148

BILAN CONSOLIDE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 NOVEMBRE 2023

Certifiés conformes
Le Président



Bilan consolidé

BILAN ACTIF	30.11.2023 Net	30.11.2022 Net
Ecarts d'acquisition	0	0
Immobilisations incorporelles	2 400	818
Immobilisations corporelles	20 625 663	21 970 227
Immobilisations financières	1 130 899	1 140 255
Titres mis en équivalence	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	**21 758 962**	**23 111 300**
Stocks et en-cours	4 150 481	3 632 700
Clients et cptes rattachés	342 624	358 913
Autres créances et cptes de régul (1)	2 944 387	1 025 261
Valeurs mobilières placement	800 000	6 650 000
Disponibilités	10 814 534	8 969 989
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	**19 052 026**	**20 636 862**
TOTAL ACTIF	**40 810 987**	**43 748 161**

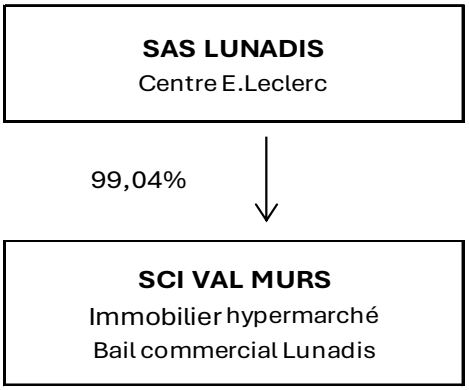
BILAN PASSIF	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Capital	9 500	9 500
Réserves consolidées	15 453 204	10 930 780
Résultat consolidé	7 480 417	4 522 424
Subvention d'investissement	69 609	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	**23 012 729**	**15 462 704**
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	**92 847**	**60 095**
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**29 538**	**29 538**
Emprunts et dettes financières	7 012 256	19 350 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 460 020	4 992 173
Autres dettes et comptes de régularisation (2)	5 203 596	3 853 313
TOTAL DETTES	**17 675 873**	**28 195 824**
TOTAL PASSIF	**40 810 987**	**43 748 161**
(1) Dont Impôts différés Actif :	*0*	*0*
(2) Dont Impôts différés Passif :	*22 896*	*102 460*

II - ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

1. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

1.1. Périmètre de consolidation et organigramme du groupe

SOCIETES	SIEGE SOCIAL	N° SIRET
SAS LUNADIS	1750 Chemin de Saint-Bernard 06220 VALLAURIS	789 123 148 00023
SCI VAL MURS	1750 Chemin de Saint-Bernard 06220 VALLAURIS	517 553 285 00027



1.2. Détentions et méthodes de consolidation retenues

Sociétés	% d'int. Groupe	Méthode	Date de clôture & durée exercice	Date de clôture N-1
SAS LUNADIS	Société mère	Intégration globale	30.11.2023 (12 mois)	30.11.2022 (12 mois)
SCI VAL MURS	99.04%	Intégration globale	30.11.2023 (Situation 12 mois)	30.11.2022 (Situation 12 mois)

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ont été consolidées. Les sociétés du groupe sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

1.3. Traitement des prises de contrôle

La société VAL MURS arrête ses comptes au 31 décembre. A chaque clôture des comptes consolidés, une situation comptable est établie reprenant la période du 1er décembre au 30 novembre correspondant à l'exercice de la société consolidante.

Coût d'acquisition et écart de première consolidation

La société LUNADIS a pris le contrôle de la SCI VAL MURS le 29 novembre 2018 en acquérant 99.04% de son capital au prix de 1 732 500 € (droits enregistrements inclus). VAL MURS est propriétaire de l'ensemble immobilier dans lequel LUNADIS exploite l'hypermarché sous enseigne E.LECLERC ; un bail commercial a été conclu entre les deux sociétés.

L'analyse des justes valeurs a été faite sur la base des comptes intermédiaires établis au 30/11/2018 a permis d'identifier un écart d'écart d'évaluation de 854 918€ affecté au terrain d'assise foncière de l'immobilier de l'hypermarché.

La maitrise de l'immobilier constitue un enjeu stratégique pour un exploitant de la grande distribution ; c'est pourquoi l'enseigne E.LECLERC, au travers de l'ACDLEC, impose que fonds commercial et immobilier soient tous deux maîtrisés par le porteur du panonceau. Aussi, cet actif immobilier n'a aucune vocation à être cédé distinctement, et aucun impôt différé n'a été constaté sur l'écart d'évaluation ressortant des valeurs d'acquisition retenues.

Enfin, à titre complémentaire, la cession de ces éléments d'actifs conduirait, le cas échéant, à supporter un impôt sur les sociétés sur la totalité de cet écart d'évaluation dans les comptes consolidés à savoir :

Ecart d'évaluation affecté au terrain : 854 918 €
Impôt différé latent (25 %) : 213 730 €

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément au règlement ANC N°2020-01. Les principales méthodes comptables utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Méthodes de consolidation

- Toutes les sociétés du groupe ont été consolidées par intégration globale.
- La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture de la société mère à savoir le 30 novembre 2023.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
 La méthode retenue est la méthode du report variable.
 Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :
 - Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation.
 - Existence de déficits fiscaux reportables.

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels

A - Retraitements d'homogénéité

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.
Les sociétés consolidées appliquent des méthodes comparables et aucun retraitement significatif n'a été effectué.

B – Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements des comptes consolidés.

C – Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes entre les sociétés du groupe.

D – Crédit-bail et locations longue durée

Les opérations de crédit-bail et de location longue durée n'ont pas fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées dès lors qu'ils présentaient un impact non significatif dans les comptes consolidés.

E – Frais d'acquisition d'immobilisations corporelles

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés avec l'actif auxquels ils se rattachent.

F – Arrêtés intérimaires

Le Règlement ANC 2020-01 dispose en son article 111-6 que « Si la date de clôture de l'exercice d'entreprises comprises dans la consolidation n'est pas antérieure de plus de trois mois à la date de clôture de l'exercice de consolidation, il n'est pas nécessaire d'établir ces comptes intérimaires, à condition de prendre en compte les opérations significatives survenues entre les deux dates. »
Pour autant, le groupe a opté pour l'établissement de comptes intérimaires de la société VAL MURS au 30 novembre afin que l'intégralité des opérations soient appréhendées.

2.3. Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux. Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Les sociétés du groupe retiennent des méthodes homogènes, de sorte que les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Durées usuelles d'amortissement :	
Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
Constructions :	10 à 25 ans
Agencements des constructions :	5 à 20 ans
Installations techniques :	5 à 20 ans
Matériel et outillage industriels :	5 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers :	5 à 10 ans
Matériel de transport :	5 ans
Matériel de bureau :	7 ans
Mobilier :	10 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation, il est tenu compte de la valeur d'utilité qui n'est pas basée uniquement sur la notion d'actif net comptable corrigé, ou d'estimations fondées sur la rentabilité, mais prend aussi en compte l'intérêt de la société à contrôler le développement d'activités commerciales spécialisées et complémentaires à la sienne notamment sous la même enseigne de distribution.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances et produits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des évènements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale.

Résultat par action

Le résultat par action est déterminé selon le règlement ANC N°2020-01. Il correspond au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre d'actions composant le capital de la société LUNADIS. Aucun instrument dilutif n'étant utilisé, le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Changements induits par le règlement ANC 2020-01

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2020-01 entré en vigueur au 1er janvier 2021, le groupe a présenté ses comparatifs au niveau des états financiers selon le format prescrit par ce règlement.

La première application du règlement ANC 2020-01 constitue un changement de méthode comptable. Les principaux impacts de cette première application sont les suivants :

- Au bilan, les écarts d'acquisition sont classés dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ». Par ailleurs, les impôts différés passif classés initialement en provisions ont été portés au niveau de la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

- Au niveau du compte de résultat, les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition figurent sur une nouvelle ligne distincte entre deux nouveaux agrégats du résultat d'exploitation.

3. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Capitaux propres

	Capital	Réserves Groupe	Résultat	Total
Capitaux propres N-2	**9 500**	**6 334 730**	**4 596 050**	**10 940 280**
Affectation résultat précédent		4 596 050	-4 596 050	0
Dividendes hors groupe				
Réduction de capital				
Résultat consolidé		0	4 522 424	4 522 424
Capitaux propres N-1	**9 500**	**10 930 780**	**4 522 424**	**15 462 704**
Affectation résultat précédent		4 522 424	-4 522 424	0
Dividendes hors groupe				
Subventions d'investissement		69 609		69 609
Résultat consolidé			7 480 417	7 480 417
Capitaux propres N	**9 500**	**15 522 812**	**7 480 417**	**23 012 729**

	Réserves Mino	Résultat Mino	Total Mino
Intérêts minoritaires N-1	**36 255**	**11 587**	**47 842**
Affectation résultat précédent	11 587	-11 587	0
Résultat de la période		12 253	12 253
Dividendes hors groupe			
Intérêts minoritaires N	**47 842**	**12 253**	**60 095**
Affectation résultat précédent	12 253	-12 253	0
Autres variations			
Résultat de la période		32 752	32 752
Dividendes hors groupe			
Intérêts minoritaires N	**60 095**	**32 752**	**92 847**

Le capital de la société mère est composé de 9 500 actions de 1 euros.

3.2. Immobilisations

	Solde N-1	Acquisitions	Cessions	Solde N
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immob. incorporelles	23 366	2 389	0	25 755
Immob. corporelles	31 143 784	401 734	236 902	31 308 616
Ecart d'évaluation s/terrain	854 918	0	0	854 918
Immob. Financières	1 140 253	107 275	116 630	1 130 898
ACTIF IMMOB BRUT	**33 162 322**	**511 398**	**353 532**	**33 320 187**

3.3. Amortissements

	Solde N-1	Dotations exercice	Reprises /cessions	Solde N
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immob. incorporelles	22 545	810	0	23 355
Immob. corporelles	10 028 475	1 577 398	68 003	11 537 870
Ecart d'évaluation s/terrain	0	0	0	0
Immob. Financières	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS	**10 051 020**	**1 578 208**	**68 003**	**11 561 225**

dont dotation aux amort. d'exploitation	*1 578 208*	*0*
dont dotation ecart éval. Immos corporelles	*0*	*0*
dont dotation aux amort. Exceptionnels	*0*	*0*

3.4. Provisions

	Solde N-1	Var. de périmètre	Augment. Dotations	Diminut Reprises	Solde N
Provisions pour risques & charges					
Provisions pour risques	29 538				29 538
Provisions pour pension de retraite					
Variation mouvement de périmètre					
Total I	**29 538**	**0**	**0**	**0**	**29 538**
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Stocks et en-cours					
Comptes clients					
Autres provisions pour dépr.					
Total II	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Dont dotations et reprises d'exploitation	*0*	*0*
- financières	*0*	*0*
- exceptionnelles	*0*	*0*

La société LUNADIS fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 01/12/2017 au 30/11/2019. En date du 20 décembre 2021, la société a reçu une proposition de rectification dont résultaient, pour la période du 01/12/2017 au 30/11/2018, des rehaussements d'impôt sur les sociétés et de droits d'enregistrements. La société a contesté le bienfondé de ces rehaussements et demandé l'abandon de la totalité des redressements mis à sa charge, en principal, intérêts et pénalités. La procédure est actuellement toujours pendante auprès de l'administration fiscale.

Dans ce contexte, aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces rehaussements.

3.5. Echéancier des créances et dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	71 744		71 744
Prêts et autres immobilisations financières	700 744	10 052	690 692
De l'actif circulant			
Créances clients et cptes ratt.	342 624	342 624	
Autres créances	2 721 241	1 721 241	1 000 000
Impôts différés actif			
Charges constatées d'avance	223 146	223 146	
TOTAL I - ETAT DES CREANCES	**3 987 755**	**2 297 063**	**1 690 692**

	Montant brut	A un an au plus	+ d'un an - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	6 913 176	1 375 415	3 482 528	2 055 233
Découverts et concours bancaires courants	6 608	6 608		
Emprunts et dettes financières divers	15 430			15 430
Intérêts courus sur emprunts et dettes financière	74 753	74 753		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 460 020	5 460 020		
Avances et acomptes reçus sur commandes	179 050	179 050		
Dettes fiscales et sociales	4 720 952	4 720 952		
Autres dettes	210 389	210 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 855	92 855		
Dettes groupe et associés	2 289	2 289		
Produits constatés d'avance	350	350		
TOTAL II - ETAT DES DETTES	**17 675 873**	**12 122 682**	**3 482 528**	**2 070 663**

Au cours de l'exercice, la société VAL MURS a procédé à un remboursement anticipé de 9 744 k€ lui permettant de solder 2 des 3 emprunts conclus pour le financement de la construction de l'ensemble immobilier du centre E. LECLERC. Le groupe a ainsi remboursé dans l'exercice un montant total de 12 375 k€ d'emprunts.

3.6 Produits et charges financières

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Détail des comptes	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Produits financiers sur participations	0	10
Produits des autres immob. financières	0	980
Produits financiers sur VMP et créances	9 636	4 088
Autres intérêts et produits assimilés	182 238	56 303
Reprises provisions financières	0	0
Différences positives de change	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**191 874**	**61 381**
Dotations provisions financières	0	0
Intérêts et charges sur emprunts et dettes fin.	594 996	276 307
Différences négatives de change	0	0
Autres charges financières	7	19
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**595 004**	**276 325**

3.7 Produits et charges exceptionnels

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Détail des comptes	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	316 637	27 844
Produits des cessions d'éléments d'actif	173 000	1
QP des subventions d'investissements virée au résultat	9 728	0
Reprises des écarts d'évaluation	0	0
Autres produits exceptionnels	3 000 000	0
Reprises amortissements et provisions exceptionnelles	0	0
Transfert de charges exeptionnelles	0	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**3 499 365**	**27 845**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	473 241	0
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	168 899	26
Autres charges exceptionnelles	0	32 791
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	0	6 869
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**642 140**	**39 686**

Dans le cadre de la construction de l'ensemble immobilier achevé en 2016, la société LUNADIS (preneur) et la société VALMURS (propriétaire) avaient entamé une procédure pour l'indemnisation des préjudices qu'elles avaient subis. Au terme des procédures, les sociétés ont obtenu au mois de décembre 2022 une indemnisation qui a été comptabilisée en « autres produits exceptionnels » dans les comptes de l'exercice.
Le paiement de cette indemnité est prévu en trois tranches, et à la clôture de l'exercice il subsiste deux échéances à encaisser (janvier 2024 et janvier 2025).

4. NOTES RELATIVES A LA FISCALITE DIFFEREE

4.1. Méthode retenue

La méthode retenue est la méthode du report variable.

Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :

- Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation (retraitement) ;
- Existence de déficits fiscaux reportables ou d'amortissements réputés différés.

Les soldes d'impôts différés actifs ne sont constatés que dans la mesure où ils peuvent être imputés sur des bénéfices futurs avec une assurance raisonnable (§ 272-9).
Les soldes constatés sont réexaminés à chaque clôture sur cette base (§ 272-12 Règl. ANC N°2020-01).

Fiscalité différée sur les écarts d'évaluation :
Les éléments de l'écart d'évaluation identifié n'ont a priori pas vocation à être revendus séparément et demeurent intrinsèquement liés à la poursuite de l'activité du groupe.
Pour ces raisons, et en considérant en outre que la constatation d'un passif différé aurait conduit à créer artificiellement un écart d'acquisition non identifié, il n'a pas été comptabilisé de fiscalité différée au passif au titre de ces écarts.

4.2. Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés

	30/11/2023	**30/11/2022**
Résultat de l'ensemble consolidé	7 513 169	4 534 677
Frais non déductibles (yc mécénat)	224 803	176 164
Suramortissement	-70 163	-71 821
Impôt différé	-79 563	18 563
Impôt de l'exercice	2 553 509	1 568 478
Total base d'impôt de l'exercice	**10 141 755**	**6 226 061**
Taux IS de l'exercice	25,00%	26,50%
IS théorique période	2 535 439	1 649 906
Changement taux IS	0	-6 397
Crédit d'impôt	-122 608	-84 912
Contribution additionnelle	61 116	28 444
Impôt de l'exercice	**2 473 946**	**1 587 041**
Impôt sur les société comptabilisé	2 553 510	1 568 478
Impot différé	-79 564	18 563
Impôt de l'exercice	**2 473 946**	**1 587 041**

4.3. Justification des soldes d'impôts différés

	2022	Var Pér	Var N	2023	x 25%
Participation des salariés	-606 608			-842 327	
Organic et effort constructions	-117 971			-135 266	
Amortissements dérogatoires	-16 637			-72	
Bases ID Actifs (LUNADIS)	**-741 216**	**0**	**-236 449**	**-977 665**	**244 416**
Résultat Val Murs 01-11/N qui sera imposé en N+1 (LUNADIS)	1 151 058		-81 802	1 069 256	
Bases ID Passifs	**1 151 058**	**0**	**-81 802**	**1 069 256**	**-267 314**
Base d'ID nette (passif)	**409 842**	**0**	**-318 251**	**91 591**	**-22 898**
Au taux de 25%	**102 461**	**0**	**-79 563**	**22 896**	
			(produit)		

5. INFORMATIONS DIVERSES

5.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

La société VAL MURS a donné en garantie des emprunts souscrits auprès de BPI, le CIC et le crédit coopératif pour le financement de l'ensemble immobilier : une hypothèque conventionnelle. Le capital restant dû au 30 novembre 2023 s'élève à :

- CREDIT COOPERATIF : 5 027 K€

Les emprunts BPI et CIC ont été intégralement remboursés en 2023.

La société LUNADIS a donné en garantie des emprunts auprès de BPI, du CIC et le crédit coopératif pour le financement des travaux de second œuvre, un nantissement du fonds de commerce dont le capital restant dû au 30 novembre 2023 pour chacun des emprunts s'élève à :

- CREDIT COOPERATIF : 506 K€
- BPI : 434 K€
- CIC : 463 K€

Le groupe a également donné en garantie de l'emprunt contracté par LUNADIS auprès de la banque EDEL d'un montant de 1 650 K€, un nantissement des parts sociales de VAL MURS. Le capital restant dû de l'emprunt au 30 novembre 2023 s'élève à : 483 K€.

5.2. Autres engagements

- LUNADIS – mouvement LECLERC : 2 579 K€
- LUNADIS – engagement retraite : 140 K€
- LUNADIS – engagement de crédit-bail : 36 K€

5.3. Effectifs

	N	N-1
- Cadres et professions supérieures	5	5
- Techniciens et agents de maîtrise	24	23
- Employés	182	179
Total	**211**	**207**

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	30.11.2023	30.11.2022
TRESORERIE A L'OUVERTURE	**15 616 806**	**12 633 080**
Résultat net comptable de l'ensemble consolidé	7 513 169	4 534 677
+ Amortissements et provisions	1 578 208	1 562 110
- Reprise de provision	0	-15 580
+ Moins-values et plus-values sur cessions d'actifs	-4 101	26
+/- Variation des impôts différés	-79 564	18 563
Capacité d'autofinancement	9 007 712	6 099 796
+/- Variation des stocks	-517 781	-369 548
+/- Variation des décalages de trésorerie	-5 381	808 468
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I)	**8 484 550**	**6 538 716**
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 389	0
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-401 734	-263 801
- Acquisition d'immobilisations financières	-107 275	-110 524
+ Produits de cession des actifs immobilisés	173 000	1
+ Cession/remboursement des actifs financiers	116 630	3 590
+/- Variation des dettes s/immobilisations	238	-354 569
FLUX DE TRESORERIE S/INVESTISSEMENTS (II)	**-221 530**	**-725 302**
+ Souscription d'emprunts	0	0
- Remboursement d'emprunts	-12 374 636	-2 828 024
+/- Subventions d'investissement encaissées	69 609	0
+/- Variation des autres dettes financières	33 129	-1 662
- Distribution de dividendes/résultat hors groupe	0	0
FLUX DE TRESORERIE S/FINANCEMENTS (III)	**-12 271 898**	**-2 829 686**
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE (I-II+III)	**-4 008 878**	**2 983 727**
TRESORERIE A LA CLOTURE	**11 607 927**	**15 616 806**

Détail des décalages de trésorerie :

Variation nette des clients et cptes ratt.	16 289	-16 868
Variation nette des autres postes d'actifs	-1 919 127	474 032
Variation nette des fournisseurs et cptes ratt.	467 847	391 859
Variation nette des autres postes du passif	1 429 609	-40 556
Détail des variations décalages de tréso.	**-5 381**	**808 468**

LUNADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 9 500 €
1750 Chemin Saint Bernard
06220 - VALLAURIS
R.C.S. ANTIBES – 789 123 148

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 novembre 2023

IDS AUDIT **Cabinet Vilaine et Associés**

Commissaires aux Comptes

S.A.S. LUNADIS
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes consolidés
Exercice clos le 30 novembre 2023

A l'assemblée générale de la société LUNADIS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société LUNADIS relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

c) Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Traitement des prises de contrôle » de l'annexe des comptes consolidés :

S.A.S. LUNADIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes consolidés

Exercice clos le 30 novembre 2023

« Coût d'acquisition et écart de première consolidation :

La société Lunadis a pris le contrôle de la SCI VALMURS en acquérant 99.04 % de son capital au prix de 1 732 500 € (droits enregistrements inclus). VALMURS est propriétaire de l'ensemble immobilier dans lequel LUNADIS exploite l'hypermarché sous enseigne E.LECLERC ; un bail commercial a été conclu entre les deux sociétés.

La maitrise de l'immobilier constitue un enjeu stratégique pour un exploitant de la grande distribution, et c'est pourquoi l'enseigne E.LECLERC, au travers de l'ACDLEC, impose que fonds commercial et immobilier soient tous deux maitrisés par le porteur du panonceau. Aussi, cet actif immobilier n'a aucune vocation à être cédé distinctement, et aucun impôt différé n'a été constaté sur l'écart d'évaluation ressortant des valeurs d'acquisition retenues.

L'analyse des justes valeurs a été faite sur la base des comptes intermédiaires établis au 30/11/2018 a permis d'identifier un écart d'écart d'évaluation de 854 918 € affecté au terrain d'assise foncière de l'immobilier de l'hypermarché. Aucun impôt différé passif n'a été constaté sur cet écart dans le contexte précédemment décrit.

Enfin, et de façon à donner une information complète de cette approche, il convient de rappeler que la cession de ces éléments d'actifs conduirait, le cas échéant, à calculer un impôt sur les sociétés sur la totalité de cet écart d'évaluation dans les comptes consolidés à savoir :

Ecart d'évaluation affecté au terrain	*854 918 €*
Impôt différé latent (25%) :	*213 730 €*

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe donnée dans le rapport du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain et à Mougins, le 6 Mai 2024,

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Représenté par Christian PALVADEAU

IDS CONSULTING
Commissaire aux Comptes

Représenté par Isabelle DESENS

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux Comptes

Annexe **:** Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Commissaires aux comptes

I - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

Commissaires aux comptes

Bilan consolidé

BILAN ACTIF	30.11.2023 Net	30.11.2022 Net
Ecarts d'acquisition	0	0
Immobilisations incorporelles	2 400	818
Immobilisations corporelles	20 625 663	21 970 227
Immobilisations financières	1 130 899	1 140 255
Titres mis en équivalence	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	**21 758 962**	**23 111 300**
Stocks et en-cours	4 150 481	3 632 700
Clients et cptes rattachés	342 624	358 913
Autres créances et cptes de régul (1)	2 944 387	1 025 261
Valeurs mobilières placement	800 000	6 650 000
Disponibilités	10 814 534	8 969 989
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	**19 052 026**	**20 636 862**
TOTAL ACTIF	**40 810 987**	**43 748 161**

BILAN PASSIF	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Capital	9 500	9 500
Réserves consolidées	15 453 204	10 930 780
Résultat consolidé	7 480 417	4 522 424
Subvention d'investissement	69 609	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	**23 012 729**	**15 462 704**
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	**92 847**	**60 095**
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**29 538**	**29 538**
Emprunts et dettes financières	7 012 256	19 350 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 460 020	4 992 173
Autres dettes et comptes de régularisation (2)	5 203 596	3 853 313
TOTAL DETTES	**17 675 873**	**28 195 824**
TOTAL PASSIF	**40 810 987**	**43 748 161**
(1) Dont Impôts différés Actif :	*0*	*0*
(2) Dont Impôts différés Passif :	*22 896*	*102 460*

Commissaires aux comptes

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Chiffre d'affaires	95 599 256	85 528 323
Autres produits d'exploitation	422 560	622 428
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**96 021 816**	**86 150 751**
Achats consommés	72 699 101	65 215 158
Charges de personnel	8 556 760	7 530 108
Autres charges d'exploitation	4 685 566	4 543 004
Impôts et taxes	969 161	958 736
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	1 578 208	1 555 242
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**88 488 796**	**79 802 248**
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dot. aux amort et dep. EA	**7 533 020**	**6 348 503**
Dotations amortissements et depréciations des écarts d'acquisitions		
RESULTAT D'EXPLOITATION après dot. aux amort et dep. EA	**7 533 020**	**6 348 503**
Charges et produits financiers	-403 130	-214 944
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	**7 129 890**	**6 133 559**
Charges et produits exceptionnels	2 857 225	-11 841
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	**9 987 115**	**6 121 718**
Impôts différés	-79 564	18 563
Impôts sur les résultats	2 553 510	1 568 478
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	**7 513 169**	**4 534 677**
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0
Dot/Reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**7 513 169**	**4 534 677**
Intérêts minoritaires	32 752	12 253
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	**7 480 417**	**4 522 424**
RESULTAT PAR ACTION GROUPE (1)	*787*	*476*

(1) SAS LUNADIS : 9 500 actions

Commissaires aux comptes

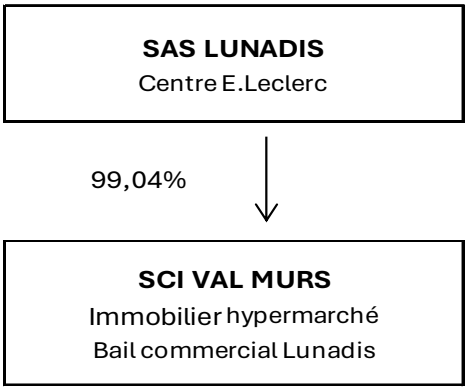
II - ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Commissaires aux comptes

1. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

1.1. Périmètre de consolidation et organigramme du groupe

SOCIETES	SIEGE SOCIAL	N° SIRET
SAS LUNADIS	1750 Chemin de Saint-Bernard 06220 VALLAURIS	789 123 148 00023
SCI VAL MURS	1750 Chemin de Saint-Bernard 06220 VALLAURIS	517 553 285 00027



1.2. Détentions et méthodes de consolidation retenues

Sociétés	% d'int. Groupe	Méthode	Date de clôture & durée exercice	Date de clôture N-1
SAS LUNADIS	Société mère	Intégration globale	30.11.2023 (12 mois)	30.11.2022 (12 mois)
SCI VAL MURS	99.04%	Intégration globale	30.11.2023 (Situation 12 mois)	30.11.2022 (Situation 12 mois)

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ont été consolidées. Les sociétés du groupe sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Commissaires aux comptes

1.3. Traitement des prises de contrôle

La société VAL MURS arrête ses comptes au 31 décembre. A chaque clôture des comptes consolidés, une situation comptable est établie reprenant la période du 1er décembre au 30 novembre correspondant à l'exercice de la société consolidante.

Coût d'acquisition et écart de première consolidation

La société LUNADIS a pris le contrôle de la SCI VAL MURS le 29 novembre 2018 en acquérant 99.04% de son capital au prix de 1 732 500 € (droits enregistrements inclus). VAL MURS est propriétaire de l'ensemble immobilier dans lequel LUNADIS exploite l'hypermarché sous enseigne E.LECLERC ; un bail commercial a été conclu entre les deux sociétés.

L'analyse des justes valeurs a été faite sur la base des comptes intermédiaires établis au 30/11/2018 a permis d'identifier un écart d'écart d'évaluation de 854 918€ affecté au terrain d'assise foncière de l'immobilier de l'hypermarché.

La maitrise de l'immobilier constitue un enjeu stratégique pour un exploitant de la grande distribution ; c'est pourquoi l'enseigne E.LECLERC, au travers de l'ACDLEC, impose que fonds commercial et immobilier soient tous deux maîtrisés par le porteur du panonceau. Aussi, cet actif immobilier n'a aucune vocation à être cédé distinctement, et aucun impôt différé n'a été constaté sur l'écart d'évaluation ressortant des valeurs d'acquisition retenues.

Enfin, à titre complémentaire, la cession de ces éléments d'actifs conduirait, le cas échéant, à supporter un impôt sur les sociétés sur la totalité de cet écart d'évaluation dans les comptes consolidés à savoir :

Ecart d'évaluation affecté au terrain : 854 918 €
Impôt différé latent (25 %) : 213 730 €

Commissaires aux comptes

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément au règlement ANC N°2020-01. Les principales méthodes comptables utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Méthodes de consolidation

- Toutes les sociétés du groupe ont été consolidées par intégration globale.
- La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture de la société mère à savoir le 30 novembre 2023.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
 La méthode retenue est la méthode du report variable.
 Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :
 - Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation.
 - Existence de déficits fiscaux reportables.

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels

A - Retraitements d'homogénéité

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.
Les sociétés consolidées appliquent des méthodes comparables et aucun retraitement significatif n'a été effectué.

B – Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements des comptes consolidés.

C – Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes entre les sociétés du groupe.

D – Crédit-bail et locations longue durée

Les opérations de crédit-bail et de location longue durée n'ont pas fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées dès lors qu'ils présentaient un impact non significatif dans les comptes consolidés.

E – Frais d'acquisition d'immobilisations corporelles

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés avec l'actif auxquels ils se rattachent.

Commissaires aux comptes

F – Arrêtés intérimaires

Le Règlement ANC 2020-01 dispose en son article 111-6 que « Si la date de clôture de l'exercice d'entreprises comprises dans la consolidation n'est pas antérieure de plus de trois mois à la date de clôture de l'exercice de consolidation, il n'est pas nécessaire d'établir ces comptes intérimaires, à condition de prendre en compte les opérations significatives survenues entre les deux dates. »
Pour autant, le groupe a opté pour l'établissement de comptes intérimaires de la société VAL MURS au 30 novembre afin que l'intégralité des opérations soient appréhendées.

2.3. Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux. Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Les sociétés du groupe retiennent des méthodes homogènes, de sorte que les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

<u>Durées usuelles d'amortissement :</u>	
Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
Constructions :	10 à 25 ans
Agencements des constructions :	5 à 20 ans
Installations techniques :	5 à 20 ans
Matériel et outillage industriels :	5 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers :	5 à 10 ans
Matériel de transport :	5 ans
Matériel de bureau :	7 ans
Mobilier :	10 ans

Commissaires aux comptes

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation, il est tenu compte de la valeur d'utilité qui n'est pas basée uniquement sur la notion d'actif net comptable corrigé, ou d'estimations fondées sur la rentabilité, mais prend aussi en compte l'intérêt de la société à contrôler le développement d'activités commerciales spécialisées et complémentaires à la sienne notamment sous la même enseigne de distribution.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances et produits

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des évènements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

Commissaires aux comptes

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale.

Résultat par action

Le résultat par action est déterminé selon le règlement ANC N°2020-01. Il correspond au résultat net (part du groupe) divisé par le nombre d'actions composant le capital de la société LUNADIS. Aucun instrument dilutif n'étant utilisé, le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Changements induits par le règlement ANC 2020-01

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2020-01 entré en vigueur au 1er janvier 2021, le groupe a présenté ses comparatifs au niveau des états financiers selon le format prescrit par ce règlement.

La première application du règlement ANC 2020-01 constitue un changement de méthode comptable. Les principaux impacts de cette première application sont les suivants :

- Au bilan, les écarts d'acquisition sont classés dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ». Par ailleurs, les impôts différés passif classés initialement en provisions ont été portés au niveau de la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

- Au niveau du compte de résultat, les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition figurent sur une nouvelle ligne distincte entre deux nouveaux agrégats du résultat d'exploitation.

Commissaires aux comptes

3. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Capitaux propres

	Capital	Réserves Groupe	Résultat	Total
Capitaux propres N-2	**9 500**	**6 334 730**	**4 596 050**	**10 940 280**
Affectation résultat précédent		4 596 050	-4 596 050	0
Dividendes hors groupe				
Réduction de capital				
Résultat consolidé		0	4 522 424	4 522 424
Capitaux propres N-1	**9 500**	**10 930 780**	**4 522 424**	**15 462 704**
Affectation résultat précédent		4 522 424	-4 522 424	0
Dividendes hors groupe				
Subventions d'investissement		69 609		69 609
Résultat consolidé			7 480 417	7 480 417
Capitaux propres N	**9 500**	**15 522 812**	**7 480 417**	**23 012 729**

	Réserves Mino	Résultat Mino	Total Mino
Intérêts minoritaires N-1	**36 255**	**11 587**	**47 842**
Affectation résultat précédent	11 587	-11 587	0
Résultat de la période		12 253	12 253
Dividendes hors groupe			
Intérêts minoritaires N	**47 842**	**12 253**	**60 095**
Affectation résultat précédent	12 253	-12 253	0
Autres variations			
Résultat de la période		32 752	32 752
Dividendes hors groupe			
Intérêts minoritaires N	**60 095**	**32 752**	**92 847**

Le capital de la société mère est composé de 9 500 actions de 1 euros.

Commissaires aux comptes

3.2. Immobilisations

	Solde N-1	Acquisitions	Cessions	Solde N
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immob. incorporelles	23 366	2 389	0	25 755
Immob. corporelles	31 143 784	401 734	236 902	31 308 616
Ecart d'évaluation s/terrain	854 918	0	0	854 918
Immob. Financières	1 140 253	107 275	116 630	1 130 898
ACTIF IMMOB BRUT	**33 162 322**	**511 398**	**353 532**	**33 320 187**

3.3. Amortissements

	Solde N-1	Dotations exercice	Reprises /cessions	Solde N
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immob. incorporelles	22 545	810	0	23 355
Immob. corporelles	10 028 475	1 577 398	68 003	11 537 870
Ecart d'évaluation s/terrain	0	0	0	0
Immob. Financières	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS	**10 051 020**	**1 578 208**	**68 003**	**11 561 225**

dont dotation aux amort. d'exploitation	*1 578 208*	*0*
dont dotation ecart éval. Immos corporelles	*0*	*0*
dont dotation aux amort. Exceptionnels	*0*	*0*

Commissaires aux comptes

3.4. Provisions

	Solde N-1	Var. de périmètre	Augment. Dotations	Diminut Reprises	Solde N
Provisions pour risques & charges					
Provisions pour risques	29 538				29 538
Provisions pour pension de retraite					
Variation mouvement de périmètre					
Total I	**29 538**	**0**	**0**	**0**	**29 538**
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Stocks et en-cours					
Comptes clients					
Autres provisions pour dépr.					
Total II	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Dont dotations et reprises d'exploitation			*0*	*0*	
- financières			*0*	*0*	
- exceptionnelles			*0*	*0*	

La société LUNADIS fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la période du 01/12/2017 au 30/11/2019. En date du 20 décembre 2021, la société a reçu une proposition de rectification dont résultaient, pour la période du 01/12/2017 au 30/11/2018, des rehaussements d'impôt sur les sociétés et de droits d'enregistrements. La société a contesté le bienfondé de ces rehaussements et demandé l'abandon de la totalité des redressements mis à sa charge, en principal, intérêts et pénalités. La procédure est actuellement toujours pendante auprès de l'administration fiscale.

Dans ce contexte, aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces rehaussements.

Commissaires aux comptes

3.5. Echéancier des créances et dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	71 744		71 744
Prêts et autres immobilisations financières	700 744	10 052	690 692
De l'actif circulant			
Créances clients et cptes ratt.	342 624	342 624	
Autres créances	2 721 241	1 721 241	1 000 000
Impôts différés actif			
Charges constatées d'avance	223 146	223 146	
TOTAL I - ETAT DES CREANCES	**3 987 755**	**2 297 063**	**1 690 692**

	Montant brut	A un an au plus	+ d'un an - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	6 913 176	1 375 415	3 482 528	2 055 233
Découverts et concours bancaires courants	6 608	6 608		
Emprunts et dettes financières divers	15 430			15 430
Intérêts courus sur emprunts et dettes financière	74 753	74 753		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 460 020	5 460 020		
Avances et acomptes reçus sur commandes	179 050	179 050		
Dettes fiscales et sociales	4 720 952	4 720 952		
Autres dettes	210 389	210 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 855	92 855		
Dettes groupe et associés	2 289	2 289		
Produits constatés d'avance	350	350		
TOTAL II - ETAT DES DETTES	**17 675 873**	**12 122 682**	**3 482 528**	**2 070 663**

Au cours de l'exercice, la société VAL MURS a procédé à un remboursement anticipé de 9 744 k€ lui permettant de solder 2 des 3 emprunts conclus pour le financement de la construction de l'ensemble immobilier du centre E. LECLERC. Le groupe a ainsi remboursé dans l'exercice un montant total de 12 375 k€ d'emprunts.

Commissaires aux comptes

3.6 Produits et charges financières

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Détail des comptes	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Produits financiers sur participations	0	10
Produits des autres immob. financières	0	980
Produits financiers sur VMP et créances	9 636	4 088
Autres intérêts et produits assimilés	182 238	56 303
Reprises provisions financières	0	0
Différences positives de change	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**191 874**	**61 381**
Dotations provisions financières	0	0
Intérêts et charges sur emprunts et dettes fin.	594 996	276 307
Différences négatives de change	0	0
Autres charges financières	7	19
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**595 004**	**276 325**

3.7 Produits et charges exceptionnels

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Détail des comptes	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	316 637	27 844
Produits des cessions d'éléments d'actif	173 000	1
QP des subventions d'investissements virée au résultat	9 728	0
Reprises des écarts d'évaluation	0	0
Autres produits exceptionnels	3 000 000	0
Reprises amortissements et provisions exceptionnelles	0	0
Transfert de charges exeptionnelles	0	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**3 499 365**	**27 845**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	473 241	0
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	168 899	26
Autres charges exceptionnelles	0	32 791
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	0	6 869
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**642 140**	**39 686**

Dans le cadre de la construction de l'ensemble immobilier achevé en 2016, la société LUNADIS (preneur) et la société VALMURS (propriétaire) avaient entamé une procédure pour l'indemnisation des préjudices qu'elles avaient subis. Au terme des procédures, les sociétés ont obtenu au mois de décembre 2022 une indemnisation qui a été comptabilisée en « autres produits exceptionnels » dans les comptes de l'exercice.
Le paiement de cette indemnité est prévu en trois tranches, et à la clôture de l'exercice il subsiste deux échéances à encaisser (janvier 2024 et janvier 2025).

Commissaires aux comptes

4. NOTES RELATIVES A LA FISCALITE DIFFEREE

4.1. Méthode retenue

La méthode retenue est la méthode du report variable.

Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :

- Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation (retraitement) ;
- Existence de déficits fiscaux reportables ou d'amortissements réputés différés.

Les soldes d'impôts différés actifs ne sont constatés que dans la mesure où ils peuvent être imputés sur des bénéfices futurs avec une assurance raisonnable (§ 272-9).
Les soldes constatés sont réexaminés à chaque clôture sur cette base (§ 272-12 Règl. ANC N°2020-01).

Fiscalité différée sur les écarts d'évaluation :
Les éléments de l'écart d'évaluation identifié n'ont a priori pas vocation à être revendus séparément et demeurent intrinsèquement liés à la poursuite de l'activité du groupe.
Pour ces raisons, et en considérant en outre que la constatation d'un passif différé aurait conduit à créer artificiellement un écart d'acquisition non identifié, il n'a pas été comptabilisé de fiscalité différée au passif au titre de ces écarts.

4.2. Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés

	30/11/2023	30/11/2022
Résultat de l'ensemble consolidé	7 513 169	4 534 677
Frais non déductibles (yc mécénat)	224 803	176 164
Suramortissement	-70 163	-71 821
Impôt différé	-79 563	18 563
Impôt de l'exercice	2 553 509	1 568 478
Total base d'impôt de l'exercice	**10 141 755**	**6 226 061**
Taux IS de l'exercice	25,00%	26,50%
IS théorique période	2 535 439	1 649 906
Changement taux IS	0	-6 397
Crédit d'impôt	-122 608	-84 912
Contribution additionnelle	61 116	28 444
Impôt de l'exercice	**2 473 946**	**1 587 041**
Impôt sur les société comptabilisé	2 553 510	1 568 478
Impot différé	-79 564	18 563
Impôt de l'exercice	**2 473 946**	**1 587 041**

Commissaires aux comptes

4.3. Justification des soldes d'impôts différés

	2022	Var Pér	Var N	2023	x 25%
Participation des salariés	-606 608			-842 327	
Organic et effort constructions	-117 971			-135 266	
Amortissements dérogatoires	-16 637			-72	
Bases ID Actifs (LUNADIS)	**-741 216**	**0**	**-236 449**	**-977 665**	**244 416**
Résultat Val Murs 01-11/N qui sera imposé en N+1 (LUNADIS)	1 151 058		-81 802	1 069 256	
Bases ID Passifs	**1 151 058**	**0**	**-81 802**	**1 069 256**	**-267 314**
Base d'ID nette (passif)	**409 842**	**0**	**-318 251**	**91 591**	**-22 898**
Au taux de 25%	**102 461**	**0**	**-79 563**	**22 896**	
			(produit)		

Commissaires aux comptes

5. INFORMATIONS DIVERSES

5.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

La société VAL MURS a donné en garantie des emprunts souscrits auprès de BPI, le CIC et le crédit coopératif pour le financement de l'ensemble immobilier : une hypothèque conventionnelle. Le capital restant dû au 30 novembre 2023 s'élève à :

- CREDIT COOPERATIF : 5 027 K€

Les emprunts BPI et CIC ont été intégralement remboursés en 2023.

La société LUNADIS a donné en garantie des emprunts auprès de BPI, du CIC et le crédit coopératif pour le financement des travaux de second œuvre, un nantissement du fonds de commerce dont le capital restant dû au 30 novembre 2023 pour chacun des emprunts s'élève à :

- CREDIT COOPERATIF : 506 K€
- BPI : 434 K€
- CIC : 463 K€

Le groupe a également donné en garantie de l'emprunt contracté par LUNADIS auprès de la banque EDEL d'un montant de 1 650 K€, un nantissement des parts sociales de VAL MURS. Le capital restant dû de l'emprunt au 30 novembre 2023 s'élève à : 483 K€.

5.2. Autres engagements

- LUNADIS – mouvement LECLERC : 2 579 K€
- LUNADIS – engagement retraite : 140 K€
- LUNADIS – engagement de crédit-bail : 36 K€

5.3. Effectifs

	N	N-1
- Cadres et professions supérieures	5	5
- Techniciens et agents de maîtrise	24	23
- Employés	182	179
Total	**211**	**207**

Commissaires aux comptes

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	30.11.2023	30.11.2022
TRESORERIE A L'OUVERTURE	**15 616 806**	**12 633 080**
Résultat net comptable de l'ensemble consolidé	7 513 169	4 534 677
+ Amortissements et provisions	1 578 208	1 562 110
- Reprise de provision	0	-15 580
+ Moins-values et plus-values sur cessions d'actifs	-4 101	26
+/- Variation des impôts différés	-79 564	18 563
Capacité d'autofinancement	9 007 712	6 099 796
+/- Variation des stocks	-517 781	-369 548
+/- Variation des décalages de trésorerie	-5 381	808 468
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I)	**8 484 550**	**6 538 716**
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 389	0
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-401 734	-263 801
- Acquisition d'immobilisations financières	-107 275	-110 524
+ Produits de cession des actifs immobilisés	173 000	1
+ Cession/remboursement des actifs financiers	116 630	3 590
+/- Variation des dettes s/immobilisations	238	-354 569
FLUX DE TRESORERIE S/INVESTISSEMENTS (II)	**-221 530**	**-725 302**
+ Souscription d'emprunts	0	0
- Remboursement d'emprunts	-12 374 636	-2 828 024
+/- Subventions d'investissement encaissées	69 609	0
+/- Variation des autres dettes financières	33 129	-1 662
- Distribution de dividendes/résultat hors groupe	0	0
FLUX DE TRESORERIE S/FINANCEMENTS (III)	**-12 271 898**	**-2 829 686**
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE (I-II+III)	**-4 008 878**	**2 983 727**
TRESORERIE A LA CLOTURE	**11 607 927**	**15 616 806**

Détail des décalages de trésorerie :

Variation nette des clients et cptes ratt.	16 289	-16 868
Variation nette des autres postes d'actifs	-1 919 127	474 032
Variation nette des fournisseurs et cptes ratt.	467 847	391 859
Variation nette des autres postes du passif	1 429 609	-40 556
Détail des variations décalages de tréso.	**-5 381**	**808 468**

Commissaires aux comptes

III - DETAIL DES COMPTES

Commissaires aux comptes

DETAIL DES COMPTES CONSOLIDES

BILAN DETAILLE ACTIF	30.11.2023			30.11.2022
	Brut	Amort-prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Ecarts d'acquisition		0	0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Fonds commercial hyper	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences	25 755	23 355	2 400	818
Av. et acptes s/immob.incorp.	0	0	0	0
Terrains	5 762 177	0	5 762 177	5 762 177
Terrains en crédit-bail	0	0	0	0
Constructions	20 820 496	7 525 924	13 294 572	14 340 803
Constructions en crédit-bail	0	0	0	0
Inst.techn. mat.& outillage	2 181 809	1 682 736	499 073	660 946
Autres immob. corporelles	3 399 051	2 329 210	1 069 841	1 206 301
Immob. corp en cours	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	358 411	0	358 411	357 542
Prêts et autres immo financ.	772 488	0	772 488	782 713
Titres mises en équivalence	0	0	0	0
TOTAL (I)	**33 320 187**	**11 561 226**	**21 758 962**	**23 111 299**
Matières premières et autres	0	0	0	0
Stocks d'encours	0	0	0	0
Marchandises	4 150 481	0	4 150 481	3 632 700
Av. et acomptes versés	12 791	0	12 791	17 802
Créances clients et cptes ratt.	342 624	0	342 624	358 913
Autres créances	2 708 451	0	2 708 451	767 482
Impôts différés actif	0	0	0	0
Capital sousc.app.non versé	0	0	0	0
Actions propres	0		0	0
Titres de placements	800 000	0	800 000	6 650 000
Disponibilités	10 814 534	0	10 814 534	8 969 989
Charges constatées d'avance	223 146	0	223 146	239 977
TOTAL (II)	**19 052 026**	**0**	**19 052 026**	**20 636 862**
Chges à répartir (III)	0	0	0	0
Primes de remb. des oblig. (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (V)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (0 à V)	**52 372 213**	**11 561 226**	**40 810 987**	**43 748 161**

Commissaires aux comptes

DETAIL DES COMPTES CONSOLIDES

BILAN DETAILLE PASSIF	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
Capital	9 500	9 500
Primes & réserve légale	1 000	1 000
Réserves consolidées	15 452 204	10 929 780
Réserves de conversion	0	0
Résultat groupe	7 480 417	4 522 424
Subventions d'investissements	69 609	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	**23 012 729**	**15 462 704**
Intérêts minoritaires dans les réserves	60 095	47 842
Pertes minoritaires revenant au groupe	0	0
Intérêts minoritaires dans les résultats	32 752	12 253
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	**92 847**	**60 095**
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**23 105 577**	**15 522 799**
Autres fonds propres	0	0
TOTAL (II)	**0**	**0**
Provisions pour risques	29 538	29 538
Provisions pour charges	0	0
TOTAL (III)	**29 538**	**29 538**
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	6 913 176	19 287 812
Emprunts et dettes en crédit-bail	0	0
Découverts et concours bancaires courants	6 608	3 183
Emprunts et dettes financières divers	15 430	15 430
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	74 753	41 624
Avances et acomptes reçus sur commandes	179 050	162 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 460 020	4 992 173
Dettes fiscales et sociales	4 720 952	3 240 656
Impôts différés passif	22 896	102 460
Autres dettes	187 493	237 504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 855	92 617
Dettes groupe et associés	2 289	2 289
Produits constatés d'avance	350	17 518
TOTAL (IV)	**17 675 873**	**28 195 824**
Ecart de conversion passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)	**40 810 987**	**43 748 161**

Commissaires aux comptes

DETAIL DES COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Détail des comptes	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	**95 599 256**	**85 528 323**
Production stockée/immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	14 000	39 612
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	0	15 580
Transferts de charges	268 819	405 418
Autres produits	139 742	161 818
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**96 021 816**	**86 150 751**
Achats de marchandises	72 937 314	65 351 495
Variations de stocks de marchandises	-528 731	-364 728
Achats matières premières et autres approv	279 568	233 210
Variation de stock matières premières et autres approv	10 949	-4 819
Autres achats et charges externes	4 640 111	4 485 441
Impôts et taxes et versements assimilés	969 161	958 736
Salaires	5 798 182	5 139 301
Charges sociales	1 595 249	1 408 511
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 163 328	982 296
Dotations amortissements d'exploitation	1 578 208	1 532 050
Dotations amortissements d'exploitation s/écart d'éval	0	0
Dotations provisions d'exploitation	0	23 192
Autres charges	45 455	57 564
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**88 488 796**	**79 802 248**
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dot. aux amort et dep. EA	**7 533 020**	**6 348 503**
Dotations amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dot. aux amort et dep. EA	**7 533 020**	**6 348 503**
QP bénéfices sur opérations en commun	0	0
QP pertes sur opérations en commun	0	0
Produits financiers sur participations	0	10
Produits des autres immob. financières	0	980
Produits financiers sur VMP et créances	9 636	4 088
Autres intérêts et produits assimilés	182 238	56 303
Reprises provisions financières	0	0
Différences positives de change	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**191 874**	**61 381**
Dotations provisions financières	0	0
Intérêts et charges sur emprunts et dettes fin.	594 996	276 307
Différences négatives de change	0	0
Autres charges financières	7	19
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**595 004**	**276 325**
2- RESULTAT FINANCIER	**-403 130**	**-214 944**

Commissaires aux comptes

DETAIL DES COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Détail des comptes	Exercice 30.11.2023	Exercice 30.11.2022
3- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	**7 129 890**	**6 133 559**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	316 637	27 844
Produits des cessions d'éléments d'actif	173 000	1
QP des subventions d'investissements virée au résultat	9 728	0
Reprises des écarts d'évaluation	0	0
Autres produits exceptionnels	3 000 000	0
Reprises amortissements et provisions exceptionnelles	0	0
Transfert de charges exeptionnelles	0	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**3 499 365**	**27 845**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	473 241	0
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	168 899	26
Autres charges exceptionnelles	0	32 791
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	0	6 869
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**642 140**	**39 686**
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 857 225**	**-11 841**
Impôts exigibles sur les bénéfices	2 553 510	1 568 478
Impôts différés	-79 564	18 563
5- RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	**7 513 169**	**4 534 677**
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0
6- RESULTAT NET (Avant dot.& rep. des écarts d'acquisition)	**7 513 169**	**4 534 677**
Dotations/reprises des écarts d'acquisition	0	0
QP des soc. mises en équiv. sur les dot/rep des écarts	0	0
7- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**7 513 169**	**4 534 677**
Part revenant aux intérêts minoritaires	32 752	12 253
8- RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	**7 480 417**	**4 522 424**